



# Procès-Verbal Assemblée Générale du District du Cher de Football du 28 Juin 2024

**Salle Polyvalente de Nançay**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Présidence : M. TERMINET Marc

Présents :

**Comité de Direction** :

Mlle POMMIER Céline

MM. ALLEZARD Olivier - APERT Jean-Marie - CLOUVET Jean-Claude - DELAPORTE Thierry  
- GARCIA Salvador - LORGEUX Pascal - MICHOUX Johan - ROSSIGNOL Eric - TERMINET  
Patrick.

**Excusés** :

Mmes COUREAU Nathalie - LESCOUR Frédérique

MM. BONNEAU Pierre - HERRERO Paul - DRIF Lakdar - RAZET Sébastien.

**Personnalités** :

M. URBAIN Alain, Maire de Nançay

M. TARDY Jérôme, Vice-Président de l'US Nançay Neuvy Vouzeron

M. MATHIEU Gilles, Président UNAF 18

**Excusés** :

M. TEIXEIRA Antonio, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football

M. BOUDET Richard, Vice-Président du Conseil départemental du Cher chargé des Sports  
et de la Vie Associative

M. OURY Raymond, Président du CDOS 18, représenté par Mme Jocelyne BIESSE, Trésorière

M. CHAMBON Jean, Président du CDSA

**Clubs** :

**Nationaux** :

BOURGES FOOTBALL CLUB (représenté par M. Cyril LAFOND)

ESPE.S. DU MOULON BOURGES (représentée par M. David BARBOSA)

VIERZON F. C. (représenté par M. Marvin SAMPSON)

**Régional 1** :

F.C. ST. DOULCHARD (représenté par M. Etienne CHARTON)

## **Régional 2 :**

ETOILE SPORTIVE TROUY (représentée par M. Régis FAUVET)

## **Régional 3 :**

A.S. DES PORTUGAIS BOURGES (représentée par M. Gianni NUNES)  
GAZELEC S. BOURGES (représenté par M. Jean-Pierre PINAULT)  
O. PORTUGAIS MEHUN S/YEVRE (représenté par M. Antonio DE ABREU)  
A.S. ST AMANDOISE (représentée par M. Alain RENAUDOT)  
A.S. ST. GERMAIN DU PUY (représentée par M. Serge GOND)  
F.C. FUSSY ST MARTIN VIGNOUX (représenté par M. Dominique MORIN)

## **D1 - Trophée MUTUALE**

A. S. DES INDOCHINOIS / EURASIENS DU CHER (représentée par M. Florian VALOIS)  
A.S. CHAPELLOISE (représentée par M. Matthieu DREANO)  
U.S. CHARENTON DU CHER (représentée par M. Stéphane AUGENDRE)  
C2L FOOT (représenté par M. Eric BABOIN)  
U.S.A. LURY S/ ARNON – MEREAU (représentée par M. Michel COUREAU)  
U.S. HENRICHEMONT MENETOU SALON (représentée par M. Manuel DECONNINCK)  
U.S. LES AIX RIANS (représentée par M. Raymond LANGERON)  
SP.C. MASSAY (représenté par M. Jacques PAGOT)  
ENT.A.S. ORVAL (représentée par M. Alexandre ROGER)  
SP.L. CHAILLOT VIERZON (représenté par M. Emmanuel AGEORGES)

## **D2 - CD 18**

C.S. ARGENT S/SAULDRE (représenté par M. Mike ALGANI)  
ENT.S. AUBIGNY S/NERE (représentée par M. José TURPIN)  
F. C. AVORD (représenté par M. Franck VIGUEREUX)  
O. LOIRE VAL D'AUBOIS (pouvoir remis à M. Alain RENAUDOT AS ST AMANDOISE)  
GRACAY GENOUILLY SP. (représenté par M. Cyril ARDOUIN)  
O. MEHUNOIS MEHUN S/YEVRE (pouvoir remis à M. Thierry LEINEINGER CS FOECY)  
U.S. NANCAY-NEUVY VOUZERON (représentée par M. Jérôme TARDY)  
ET.S. SANCOINS (représentée par M. Bruno DECREUX)  
U.S. ST. FLORENT S/CHER (représentée par M. Patrick SAMSON)  
U.S. STE. SOLANGE (représentée par M. Rémy RENAULT)  
C.S. VIGNOUX S/BARANGEON (représenté par M. Alexis BARREAU)

## **D3 - GARAGE DES STUARTS DISTINXION**

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS D'ALLOUIS (représentée par M. Mostafa MAJJOUD)  
A. S. DE BAUGY (représentée par M. Alexis BOTELLA)  
ET.S. BRECY (représentée par M. Benjamin PRESTAT)  
ET.S. COLOMBIERS (représentée par M. Alain DEMAY)  
U.S. DUN S/AURON (représentée par M. Alexandre FLAMBY)  
C.S. FOECY (représenté par M. Thierry LEINEINGER)  
U.S. HERRY (représentée par M. Thierry BERNARD)  
FOY. RUR. IDS ST.ROCH (représenté par Mme Martine VATEL)  
AM. LEREENNE SP.L. LERE (représentée par M. Domingo SANCHEZ FEITO)  
U.S. LUNERY/ROSIERES (représenté par M. Benjamin TINAT)  
ENT.S. MARMAGNE BERRY BOUY (représentée par M. Denis GARRIVET)  
AM.S. MOROGUES (représentée par M. Stéphane GASTE)

AV. DE LA SEPTAINE SAVIGNY-SOYE (représenté par M. Frédéric CORDEAU)  
A.S. SOULANGIS (représentée par M. Romain SACHET)  
A.S. ST. GEORGES DE POISIEUX (pouvoir remis à M. DEMILLIER Jean-Marie US  
CHARENTON)  
AM.S. DU FOY.RUR. ST. HILAIRE (représentée par M. Joël PARAT)  
A.S. BIGNY VALLENAY (représentée par Mme Marie-Laure SEVRET)  
F.C. VASSELAY ST ELOY DE GY (pouvoir remis à M. David BARBOSA ES MOULON)

#### **D4 – SOIR DE MATCH**

C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS (représenté par M. Christophe LEROUX DE SALVERT)  
F.C. JARS (représenté par M. Marc MANTIONE)  
U.S. MOULINS S/YEVRE (représentée par M. Sébastien BONDEAU)  
F.C. NERONDES (pouvoir remis à M. Nicolas HUET)  
FOY.S. PARASSY (représenté par M. David FERNANDEZ)  
J.S. LA MONTAGNE ST. GEORGES PREE (représenté par M. Philippe DESBREE)  
U.S. ST. JUST (représentée par M. Vincent GUILLAUMIN)  
R.C. TORTERON (représenté par M. Jimmy DUBIAU)

#### **VETERANS :**

U.S. PLOU (représentée par Mme Marie-Claude CHABANCE)  
AMICALE SPORTIVE DE VERDIGNY (représentée par M. Sébastien LAMOTTE)

O. MORTHOMIERS (représenté par M. Vincent BAULANDE)  
ASSOCIATION LES PANTHERES DE ST GERMAIN DES BOIS (représentée par Mme  
Gwendoline DUFRAIGNE JACQUIS)

#### **Clubs absents non représentés :**

E BELLEVILLE BOULLERET SAVIGNY SANCERRE VERDIGNY (R3)  
ENT.S. JUSTICES BOURGES (D2)  
AM.S. BENGY S/CRAON (D3)  
ET. S. DE MERY ES BOIS (D4)  
U.S.3.C (CHATEAUMEILLANT) (D3)  
A.S. CHALIVROY MILON (D3)  
U.S. PLAIMPIED GIVAUDINS (D3)  
ET.S. MARCAIS (D4)  
F.C. LE SUBDRAY (D4)

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

### **Allocution de M. Jérôme TARDY Vice-Président de l'US NANCAY NEUVY VOUZERON**

Mr FECHÉ, notre Président, étant retenu pour raison professionnelle, il tient à s'excuser de ne pas être présent ce soir, j'ai donc le plaisir de le remplacer en tant que Vice-Président pour vous accueillir.

Bonjour à toutes et à tous, Mr TERMINET, Président du District et ses équipes, Les Maires de nos 3 communes, et vous Présidents de club, joueurs, bénévoles des clubs présents ce soir. Bienvenu à Nançay,

Nous remercions dans un premier temps, Mr TERMINET de nous laisser l'opportunité d'organiser cette Assemblée Générale. Dans un second temps, l'ensemble de notre bureau adresse un remerciement particulier à Mr URBAIN, Maire de Nançay, de nous avoir aidé dans l'organisation de cette assemblée, ainsi que pour son soutien et son dévouement quotidien. Nous remercions également ses équipes techniques pour leur investissement tout au long de l'année.

L'US Nançay Neuvy Vouzeron, club de D2 Départemental, avec une équipe réserve de D4, a aussi la chance d'avoir une école de football grâce à la collaboration avec le CS Vignoux S/ Barangeon, sans qui nos jeunes n'auraient pas la possibilité de pratiquer le football.

Je profite de l'occasion pour remercier nos bénévoles qui œuvrent à nos côtés toute l'année, ainsi que nos sponsors.

Je voudrais remercier le bureau : Jérôme, Anthony, Maxime, Romain et Gwendoline, pour leurs aides si précieuses à mes côtés, et sans qui, rien de ce que nous faisons toute l'année serait possible.

Côté sportif, merci à Alban, Jérôme, Tom, Jean-Claude, Jean-Pierre, Nicolas.

Bienvenue à Daniel et Nicolas SANSONNET, nos nouveaux coachs pour les prochaines saisons.

Encore une fois, je m'excuse de ne pas pouvoir vous accompagner. Je vous souhaite une bonne assemblée, de belles vacances afin de commencer une nouvelle saison avec les batteries rechargées.

Bien sportivement.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## **Allocution de M. Alain URBAIN Maire de NANCAY**

Nous sommes très heureux de recevoir à Nançay l'Assemblée Générale du District du cher de Football, et nous remercions Monsieur Terminet et son équipe d'avoir choisi notre village pour rassembler le football départemental.

La gestion d'une association requiert beaucoup de disponibilités et de compétences. Le football est à mon sens la discipline la plus compliquée à gérer.

L'Union Sportive de Nançay est un club ancien qui a connu les championnats régionaux. J'en connais bien le fonctionnement et son histoire pour avoir fait partie de ses effectifs.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt que le Conseil Municipal veille à la bonne santé de son club de Football.

Je vous souhaite une belle Assemblée Générale et une bonne saison footballistique à venir.

**Allocution de Monsieur Marc TERMINET,  
Président du District du Cher de Football**

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président de la commission de gestion de la section du Cher de  
MUTUALE, cher Etienne,  
Monsieur le Président de l'UNAF 18, Cher Gilles,  
Monsieur le Président du club de NANCAY NEUVY VOUZERON,

Mesdames et Messieurs,  
Permettez-moi de vous présenter les excuses de :

Monsieur Richard BOUDET, vice-président du Conseil Départemental en charge des  
Sports

Monsieur Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football  
Monsieur Raymond OURY, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif,  
représenté ici-même par Madame Jocelyne BIESSE, Trésorière  
Monsieur Jean CHAMBON, Président du Comité Départemental du Sport Adapté,

Ayons une pensée pour ceux et celles de nos collègues et amis qui nous ont quittés  
ces derniers mois, je vous invite en leur mémoire à respecter un instant de recueillement.

Nous voilà donc réunis ce jour en cette accueillante localité de NANCAY non pas  
seulement pour y clôturer une fin de saison mais aussi pour mettre un terme à une mandature  
2020-2024.

Nous n'avions jusque-là pas coutume de tenir une Assemblée Générale électorale en  
cette période de l'année, septembre ou octobre en ayant toujours eu la primeur.

Je vous dois donc à ce sujet une explication.

Avec 1 an d'avance, j'avais programmé cette assemblée électorale 2024 à La Chapelle  
St Ursin, le 12 octobre précisément, la salle des Fêtes de la commune étant réservée en  
conséquence. De la même façon, je sollicitais le club et la commune de Nancay pour tenir  
en ce lieu l'assemblée générale d'été précédente soit le 21 juin.

Le 24 octobre 2023, un communiqué émanant de la Direction des Affaires Juridiques  
de la FFF nous informe de la tenue de l'AG électorale Fédérale le 14 décembre 2024. Petit  
rappel, l'AG de la Ligue doit statutairement se dérouler 30 jours au moins avant celle de la  
FFF, même règle applicable concernant l'AG du District par rapport à celle de la Ligue.

La Ligue Centre-Val de Loire retenant la date du 25 octobre pour tenir sa réunion,  
nous nous trouvions alors dans l'obligation d'avancer notre AG du 12 octobre au ...21 juin  
sans que cela puisse remettre en cause les réservations des salles toujours délicates à  
obtenir.

Quelques mois plus tard, la publication du calendrier du Championnat d'Europe  
m'obligeait de nouveau à modifier la date pressentie du 21 juin, la France se trouvant à  
disputer ce même jour son match contre les Pays-Bas.

Après intervention auprès du Président du club local et de la Mairie de NANCAY, encore merci à vous Messieurs, la salle polyvalente étant libre le 28 juin, réservation est alors faite pour cette nouvelle date.

Je vous devais bien cette explication même si j'ai souhaité faire court cette fois-ci dans mon intervention d'ouverture.

Cela étant ainsi évoqué, reste maintenant à entrer dans le vif du sujet, à savoir cette Assemblée Générale Elective qui va clôturer une mandature 2020-2024 qui aura connu bien des soubresauts et vous amener à vous prononcer quant à l'approbation ou non du renouvellement du mandat de Président du District pour lequel j'ai obtenu, avec mon équipe d'alors, votre confiance il y a 4 ans.

La liste qui a été maintenant largement diffusée et que j'ai l'honneur de conduire et de soumettre à vos suffrages aujourd'hui est forte de 13 membres issus de l'actuel Comité Directeur et de 5 têtes certes nouvelles mais pour autant connues pour leur implication dans le football.

Nous y reviendrons un peu plus tard.

Comme à l'accoutumé, il me revient lors de l'Assemblée Générale d'été de vous dresser le rapport moral de la saison qui s'achève. Mais comme, pour les raisons évoquées en amont, cette même Assemblée Générale qui se veut électorale est une porte ouverte pour tout candidat à la présentation d'un programme, plutôt que de tomber dans le jeu traditionnel des projets, des objectifs, des promesses (petit clin d'œil à la situation politique actuelle) et des engagements, c'est un Bilan succinct que je me propose de vous présenter maintenant, du concret par rapport à de l'incertain, le résultat du travail d'une équipe à l'œuvre durant 4 saisons.

Evidemment, comme pour vous au sein des clubs, tout n'a pas été facile, qui plus est COVID oblige.

Aussi, je vais vous rappeler quelques réalisations effectuées et décisions prises avec mes Collègues élus qui nous aurons tous permis d'avancer, du moins nous l'espérons, pour le bien de notre discipline et de la vie des Clubs, de vous accompagner au mieux.

Bien entendu, de mauvaise foi j'oublierai volontairement les points négatifs car il y en a eu forcément, points qui alimenteront les commentaires des critiques négatives et des « Y'A KA, FAUT KON ».

Pêle-mêle :

- . Mises à dispositions gracieuses de notre minibus neuf
- . Finales Coupes GUERITAT et du CHER délocalisées avec succès à LA CHAPELLE ST URSIN, ST DOULCHARD et MEHUN, même si nous sommes revenus cette année à Bourges (Rimbault).
- . Participation à la recette pour les deux finalistes de la Coupe GUERITAT soit 10 % reversés à chacun des deux clubs en lice sur le net généré.
- . Fin de la période de prolongation pour toutes les coupes départementales, passage directement à l'épreuve des Tirs au But si égalité à la fin du temps de jeu réglementaire.

. Naming pour la Coupe du Cher avec comme partenaire l'Enseigne E.LECLERC St Doulichard, Bourges, Vierzon et St Amand (2021-2024). Convention renouvelée pour le temps de la mandature 2024-2028.

. Suppression de la D5 décidée en avril 2021, le nombre d'équipes engagées dans cette compétition n'étant plus suffisant pour permettre d'effectuer des déplacements raisonnables.

. Extension de l'application du Carton Blanc à toutes nos compétitions départementales.

. Tenues depuis plusieurs saisons maintenant des AG de notre District dans des communes et des clubs en activité qui n'avaient jamais eu par le passé le plaisir (car je pense que s'en est un) d'accueillir les représentants du football départemental.

. Nouvelle identité pour la Coupe du Cher Vétérans qui est devenue la Coupe Yves JACQUET en souvenir de notre ami et ancien collègue YVES décédé.

. Naming pour les 4 championnats seniors masculins, D1-MUTUALE, D2-CD 18, D3-SARL GARAGE DES STUARTS DISTINXION, D4-SOIR DE MATCH. Conventions établies en 2021, échues cette année et d'ores et déjà renouveler pour les 4 saisons à venir avec la D1 qui sera accompagnée dorénavant par ABEILLE ASSURANCES et plus précisément par le Cabinet SORCELLE-BERRY ASSUR (merci Denis...), MUTUALE réservant son partenariat pour les classements FAIR-PLAY plus proches de ses valeurs, et jusque-là non pourvus. Le Conseil Départemental restant attaché à la D2, les D3 et d4 faisant actuellement l'objet de discussions avec de potentiels autres partenaires.

. Création des TROPHEES DES CHAMPIONS avec le concours des 4 Partenaires des championnats D1 à D4. LA CHAPELLE ST URSIN, VIERZON Brouhot et il a peu ST FLORENT ont accueilli avec succès cette nouvelle épreuve déjà fort appréciée par les clubs finalistes.

. Aide aux clubs départementaux : instaurée en 2019, avec en particulier le concours financier partiel du Conseil Départemental du Cher, cette dotation permettant aux clubs demandeurs d'acquérir des biens d'équipement ou du matériel auprès de notre partenaire-fournisseur SOIR DE MATCH, est particulièrement appréciée...et attendue.

Pour preuve, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

Saison 2019-2020 : 29 demandes validées pour 8 700 € attribués

2020-2021 : COVID

2021-2022 : 41 demandes validées pour 12 300 € attribués

2022-2023 : 25 demandes validées pour 7 500 € attribués

2023-2024 : 32 demandes validées pour 6 400 € attribués

C'est donc 34 900 € qui ont été distribués en 4 saisons, si on exempte la période COVID, et qui ont permis un à grand nombre de clubs de pouvoir s'équiper partiellement à moindre coût.

. Mise en place d'un TPE pour le règlement à effectuer par les clubs ou les licenciés auprès du District.

Voilà, c'est par rapport à ces faits, à ces réussites ou à ces ratés que vous pourrez tout à l'heure vous positionner d'une simple pression sur une touche.

Ainsi donc, mon Programme sera notre Bilan, le jugement n'en sera que plus facile. Ma ligne de conduite restera la même. Permettez-moi de faire preuve d'un peu d'autosatisfaction.

L'une de mes plus grandes fiertés c'est celle d'avoir, durant cette mandature, mis les pieds au moins 1 fois sur tous les terrains de jeu du département, là en tout cas où le foot a encore une vie.

Et cette vie-là, parfois en survie, nous devons la préserver. C'est la raison pour laquelle j'en encore et toujours envie de me battre à vos côtés.

Merci.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
du 14 OCTOBRE 2023 A FUSSY**

Procès-Verbal paru officiellement le 23/10/2023 sur le site Internet du District (<http://cher.fff.fr>).



☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆



# Intervention de M. Johan MICHOUX Vice-Président Délégué en Charge des Compétitions

## Classements définitifs des Championnats

VAINQUEURS CHAMPIONNATS SENIORS SAISON 2023/2024		
<i>Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés</i>		
<u>D1 - Trophée Mutuale</u>	POULE UNIQUE	Charenton du Cher Us
<u>D2 - CD18</u>	POULE A	Aubigny S/ Nère Es
	POULE B	Ste Solange Us
<u>D3 - Garage des Stuarts Distinction</u>	POULE A	Allouis Asl
	POULE B	Baugy As
	POULE C	Dun S/ Auron Us
<u>D4 – Soir de Match</u>	POULE A	Bourges Moulon Es (4)
	POULE B	Nérondes Fc
	POULE C	St Florent Us 2
<u>Vétérans</u>	POULE A	Henrichemont Menetou Us (2)
	POULE B	Ent. Ste Solange Brécy
	POULE C	St Amand As
	POULE D	Chapelloise As
	POULE E	Vignoux Cs
	POULE F	Chapelloise As (2)
<u>Seniors Féminines À 8</u>	POULE UNIQUE	Soulangis As

VAINQUEURS CHAMPIONNATS JEUNES SAISON 2023/2024		
<i>Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés</i>		
<u>U18 Bi-Départemental 1</u>		Entente Berry Sud
<u>U18 Départemental 1</u>		Bourges Justices Es
<u>U18 Départemental 2</u>		
Poule A		Henrichemont Menetou Us
Poule B		Jeunes Boischaut
<u>U17 Bi-Départemental 1</u>		Bourges Foot 18
<u>U17 Départemental 2</u>		Massay Sc
<u>U15 Bi-Départemental D1</u>		Touvent Châteauroux
<u>U15 Bi-Départemental D2</u>		Ent. St Germain Ste Solange
<u>U15 Départemental 2</u>		
Poule A		Entente Cher Nord
Poule B		Bourges Gazélec S.
<u>U15 Départemental 3</u>		
Poule A		Bourges Moulon Es (2 )
Poule B		Entente Bourges Sud
<u>U15 Foot À 8</u>		Entente Bourges Sud (2 )

## VAINQUEURS CHAMPIONNATS JEUNES SAISON 2023/2024

*Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés*

<u>U13 Départemental 1</u>	St Doulichard Fc
<u>U13 Départemental 1 Bis</u>	St Amand As
<u>U13 Départemental 2</u>	
Poule A	Ent. FC Néronde/CA Guerchois
Poule B	Chapelloise As
Poule C	Entente Mehun/Foëcy
<u>U13 Départemental 3</u>	
Poule A	Bourges Gazélec S. (2)
Poule B	Ent. St Germain Ste Solange (2)
Poule C	EBSV 2
Poule D	Vierzon Chaillot SI
Poule E	EBSV

## PALMARÈS DES EPREUVES DU DISTRICT SAISON 2023/2024

*Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés*

<u>Coupe Du Cher – E. LECLERC</u>	
Vainqueur	St Doulichard Fc
Finaliste	Bourges Portugais As
<u>Coupe Du Cher Consolante - Marc GUERITAT</u>	
Vainqueur	Léré Als
Finaliste	Colombiers Es
<u>Coupe Des Réserves - Robert FEIGENBLUM</u>	
Vainqueur	Mehun Portugais OI (2)
Finaliste	Bourges Gazélec S. (2)
<u>Challenge Jacques de SOUZA</u>	
Vainqueur	Ent. ASO/ASSA (2)
Finaliste	ASIE du Cher (2)
<u>Coupe Du Cher Vétérans - Yves JACQUET</u>	
Vainqueur	Bourges Moulon Es
Finaliste	Vignoux Cs
<u>Coupe Du Cher U18 - Gérard PICHONNAT</u>	
Vainqueur	Bourges Foot 18
Finaliste	Vierzon Fc
<u>Coupe Du Cher Consolante U18 - Françoise SINEAU</u>	
Vainqueur	Bourges Justices Es
Finaliste	Entente Cher Nord

## PALMARÈS DES EPREUVES DU DISTRICT SAISON 2023/2024

*Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés*

### Coupe Du Cher U15 - Michelle BELLACHES

<i>Vainqueur</i>	Bourges Foot 18
<i>Finaliste</i>	Bourges Moulon Es

### Coupe Du Cher Consolante U15

<i>Vainqueur</i>	Loire Val d'Aubois O.
<i>Finaliste</i>	Bourges Gazélec S.

### Challenge Marcel ARVIS - Seniors Féminine À 11

<i>Vainqueur</i>	Bourges Foot 18 (2)
<i>Finaliste</i>	Ent. ASC/USF Féminines

### Challenge Jean Pierre SIMIER - Seniors Féminine À 8

<i>Vainqueur</i>	Bourges Portugais AS (2)
<i>Finaliste</i>	Mehun Portugais Ol.

### Challenge Clarisse GUEDE - U15 Féminine À 8

<i>Vainqueur</i>	Bourges Gazélec S.
------------------	--------------------

### Challenge U13 Féminine À 8

<i>Vainqueur</i>	Bourges Foot 18
------------------	-----------------

## PALMARÈS DES TROPHÉES DES CHAMPIONS SAISON 2023/2024

*Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés*

### D1 - Trophée Mutuale

<i>Vainqueur</i>	Charenton du Cher Us
------------------	----------------------

### D2 – CD 18

<i>Vainqueur</i>	Aubigny S/ Nère ES
<i>Finaliste</i>	Ste Solange US

### D3 – Garage des Stuarts Distinction

<i>Vainqueur</i>	Baugy AS
<i>Finaliste</i>	Dun S/ Auron US

### D4 – Soir de Match

<i>Vainqueur</i>	Nérondes FC
<i>Finaliste</i>	Bourges Moulon ES (4)

## Descentes 2023/2024 et Montées 2024/2025

(Sous réserve des procédures en cours, des décisions des Commissions saisies et des confirmations d'engagements des clubs concernés)

**Montent en R3**

**Charenton du Cher Us (1)**





**Lury Méreau Usa (1)**



## **D1 – Trophée Mutuale**



Ils descendent de R3	Ils se maintiennent	Ils montent de D2
<b>E.B.S.V 1</b>	C.2.L Foot 1	<b>Aubigny S/ Nère Es 1</b>
<b>Fussy St Martin Fc 1</b>	Chapelloise As 1	<b>Bourges Moulon Es 3</b>
<b>St Germain As 1</b>	Massay Sc 1	<b>St Florent Us 1</b>
	Trouy Es 2	<b>Ste Solange Us 1</b>
	Vierzon Chaillot SI 1	

## D2 - CD 18



Ils descendent de D1	Ils se maintiennent	Ils montent de D3
A.S.I.E Du Cher 1	Argent Cs 1	Allouis Asl 1
Henrich Menetou Us 1	Bourges Gazelec S. 2	Baugy As 1
Les Aix Rians Us 1	Bourges Justices Es 1	Dun S/ Auron Us 1
Orval As 1	Bourges Portugais As 2	Léré Als 1
St Germain As 2	Chapelloise As 2	Lury Méreau Usa 2
	E.B.S.V 2	U.S.3.C 1
	Loire Val D'Aubois 1	
	Mehun OI 1	
	Mehun Portugais OI 2	
	Nancay Neuvy V. Us 1	
	Sancoins Es 1	
	St Doullard Fc 2	
	Vignoux Cs 1	

## D3 - Garage des Stuarts Distinxion



Ils descendent de D2	Ils se maintiennent		Ils montent de D4
Avord Fc 1	Bengy Ams 1	Marmagne B. Bouy Es 1	Aubigny S/ Nère Es 2
C.2.L Foot 2	Bigny Vallenay As 1	Mehun Portugais OI 3	Bourges Gazelec S. 3
Gracay Genouilly 1	Bourges Portugais As 3	Morogues As 1	Bourges Moulon Es 4
Massay Sc 2	Chalivoy-Milon As 1	Plaimpied Us 1	Charenton Du Cher Us 2
St Amand As 2	Chapelloise As 3	Soulangis As 1	Nérondes Fc 1
Vierzon Chaillot SI 2	Colombiers Es 1	St Georges De Px 1	St Florent Us 2
	Foëcy Cs 1	St Germain As 3	
	Herry Us 1	Hilaire Fr Asfr 1	
	La Septaine Av 1	Ste Solange Us 2	
	Les Aix Rians Us 2	Trouy Es 3	
	Loire Val D'Aubois 2	Vasselay St Eloy Mér 1	
	Lunery Rosières Us 1	Vignoux Cs 2	

# D4 - Soir de Match



Ils descendent de D3	/	
Avord Fc 2	A.S.I.E Du Cher 2	Léré Als 2
Brécy Es 1	Argent Cs 2	Marçais Es 1
C.2.L Foot 3	Bigny Vallenay As 2	Moulins S/ Yèvre Us 1
Ent. A.S.O/A.S.S.A 2	Bourges Justices Es 2	Nérondes Fc 2
Ids St Roch Fr 1	Chapelloise As 4	Parassy Fs 1
Mehun OI 2	Dun S/ Auron Us 2	Sancoins Es 2
	E.B.S.V 3	St Doulichard Fc 3
	Ent. Barangeonnaise 2	St Georges /Prée Jsm 1
	Ent. Lury - Massay 3	St Germain As 4
	Foëcy Cs 2	St Just Us 1
	Jars Fc 1	Torteron Rc 1
	La Guerche Ca 1	Vierzon Chaillot SI 3
	Le Subdray Fc 1	

## Classements Fair-Play

# D1 - Trophée Mutuale



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
1	St Germain As 2	45	0	22
2	Trouy Es 2	46	0	22
3	Vierzon Chaillot SI 1	51	0	22
4	C.2.L Foot 1	77	0	22
5	Massay Sc 1	85	0	22
6	Henrich Menetou Us 1	89	0	22
7	Chapelloise As 1	109	0	22
8	Orval As 1	118	0	22
9	Charenton Du Cher Us 1	120	0	22
10	Lury Méreau Usa 1	137	0	22
11	A.S.I.E Du Cher 1	140	0	22
12	Les Aix Rians Us 1	174	0	22

## D2 - CD 18



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
1	Avord Fc 1	23	0	22
2	Chapelloise As 2	38	0	22
3	Graçay Genouilly 1	41	0	20
4	Loire Val D'Aubois 1	42	0	22
5	St Florent Us 1	46	0	22
6	Bourges Gazelec S. 2	53	0	22
7	Vignoux Cs 1	60	0	20
8	Ste Solange Us 1	61	0	22
9	Aubigny S/ Nère Es 1	63	0	20
10	Mehun Portugais Ol 2	64	0	20
11	E.B.S.V 2	69	0	20
12	Sancoins Es 1	70	0	22

## D2 - CD 18



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
13	Argent Cs 1	75	0	20
14	St Doulichard Fc 2	76	0	22
15	Nancay Neuvy V. Us 1	76	0	20
16	Bourges Portugais As 2	87	0	22
17	Bourges Moulon Es 3	92	0	20
18	Mehun Ol 1	95	0	20
19	C.2.L Foot 2	96	0	22
20	Vierzon Chaillot Sl 2	99	0	20
21	St Amand As 2	120	0	22
22	Massay Sc 2	139	0	20
23	Bourges Justices Es 1	607	0	22

## D3 - Garage des Stuarts Distinxion



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
1	Bourges Portugais As 3	7	0	22
2	Mehun Portugais Ol 3	8	0	22
3	Vignoux Cs 2	10	0	22
4	Baugy As 1	10	0	22
5	St Germain As 3	13	0	22
6	C.2.L Foot 3	14	0	22
7	Foëcy Cs 1	14	0	22
8	Chapelloise As 3	16	0	22
9	Avord Fc 2	23	0	22
10	Loire Val D'Aubois 2	25	0	22
11	Allouis Asl 1	25	0	22
12	La Septaine Av 1	26	0	22
13	Ste Solange Us 2	26	0	22
14	Les Aix Rians Us 2	28	0	22
15	Soulangis As 1	29	0	22
16	Plaimpied Us 1	31	0	22
17	Léré Als 1	33	0	22

## D3 - Garage des Stuarts Distinxion



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
18	U.S.3.C 1	34	0	22
19	Brécy Es 1	34	0	22
20	Trouy Es 3	35	0	22
21	St Georges De Px 1	35	0	22
22	Vasselay St Eloy Mèr 1	36	0	22
23	Lury Méreau Usa 2	36	0	22
24	St Hilaire Fr Asfr 1	36	0	22
25	Ent. A.S.O/A.S.S.A 2	47	0	22
26	Dun S/ Auron Us 1	55	0	22
27	Bengy Ams 1	56	0	22
28	Marmagne B. Bouy Es 1	56	0	22
29	Colombiers Es 1	57	0	22
30	Morogues As 1	68	0	22
31	Chalivoy-Milon As 1	70	0	22
32	Herry Us 1	74	0	22
33	Bigny Vallenay As 1	100	0	22
34	Lunery Rosières Us 1	109	0	22



## D4 – Soir de Match



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
1	St Germain As 4	0	0	18
2	Argent Cs 2	0	0	18
3	Le Subdray Fc 1	1	0	20
4	A.S.I.E Du Cher 2	1	0	18
5	Dun S/ Auron Us 2	1	0	18
6	Ent. Barangeonnaise 2	2	0	20
7	Bourges Gazelec S. 3	2	0	20
8	Chapelloise As 4	2	0	20
9	Jars Fc 1	2	0	18
10	Léré Als 2	2	0	18
11	Bourges Moulon Es 4	3	0	20
12	St Georges /Prée Jsm 1	3	0	20
13	Torteron Rc 1	3	0	18
14	Nérondes Fc 2	4	0	18

## D4 – Soir de Match



Classement	Equipe	Débit	Crédit	Nb matchs
15	Marçais Es 1	4	0	18
16	Bigny Vallenay As 2	4	0	18
17	St Doulichard Fc 3	6	0	20
18	Aubigny S/ Nère Es 2	6	0	18
19	La Guerche Ca 1	6	0	18
20	Moulins S/ Yèvre Us 1	7	0	18
21	St Florent Us 2	7	0	18
22	Charenton Du Cher Us 2	7	0	18
23	Parassy Fs 1	9	0	18
24	Sancoins Es 2	10	0	18
25	Nérondes Fc 1	18	0	18
26	Foëcy Cs 2	26	0	20
27	St Just Us 1	26	0	18
28	Bourges Justices Es 2	71	0	20

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

**Intervention de M. Olivier ALLEZARD, Président de la  
Commission Statuts et des Règlements  
(lecture est faite pour le compte de la CSOE)**

Procès-Verbal du 10/06/2024 tel que publié sur le site internet du District le 11 Juin 2024

**Election au Comité de Direction du District :**

La Commission,

Dans le respect des dispositions statutaires, considérant qu'il s'agit d'une élection se déroulant selon le principe de la liste bloquée.

Relevant que ladite élection se déroulera le 28 juin 2024 lors de l'Assemblée Générale Elective du District du Cher de Football à Nancay.

Constata que l'appel à candidature à l'élection du Comité de Direction du District du Cher de Football a été publié réglementairement sur le site internet dudit District le 22 avril 2024.

Souligne que la date limite d'envoi des candidatures était fixée au 29 mai 2024, soit 30 jours avant l'Assemblée Générale Elective.

- Prenant connaissance de la seule liste candidate reçue au siège du District du Cher de Football

- Procède à l'examen de celle-ci, constate que :

La liste conduite par Monsieur Marc TERMINET est parvenue le 27 mai 2024 sur l'adresse électronique de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE), dans la composition dont détail est donné sur l'entier Procès-verbal :

Cette liste, exprimée dans la forme et le délai imparti, accompagnée des éléments justificatifs requis, répond en tous points aux conditions d'éligibilités prévues à l'article 13 des Statuts du District du Cher de Football.

**En conséquence, la Commission déclare la recevabilité de la candidature de la liste conduite par M. TERMINET Marc, cette décision est prise en premier et dernier ressort.**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Election des Représentants des clubs départementaux aux Assemblées Générales de la Ligue.

La Commission constate que l'appel à candidature pour l'élection de la délégation des représentants des Clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue a été publié réglementairement sur le site internet du District du Cher de football le 22 avril 2024.

Souligne que la date limite d'envoi des candidatures était fixée au 29 mai 2024, soit 30 jours avant l'Assemblée Générale Elective.

- Prenant connaissance des candidatures reçues sur l'adresse électronique de la Commission de Surveillance des opérations Electorales (CSOE), dans la composition dont détail est donné sur l'entier Procès-Verbal :

Constate que les candidatures exprimées dans la forme et le délai imparti, accompagnées des éléments justificatifs requis, répondent en tous points aux conditions d'éligibilité prévues à l'article 13 des Statuts du District du Cher de Football.

**En conséquence, la Commission déclare la recevabilité de celles-ci, cette décision est prise en premier et dernier ressort.**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

**Elections au Comité Directeur  
(liste Marc TERMINET)**

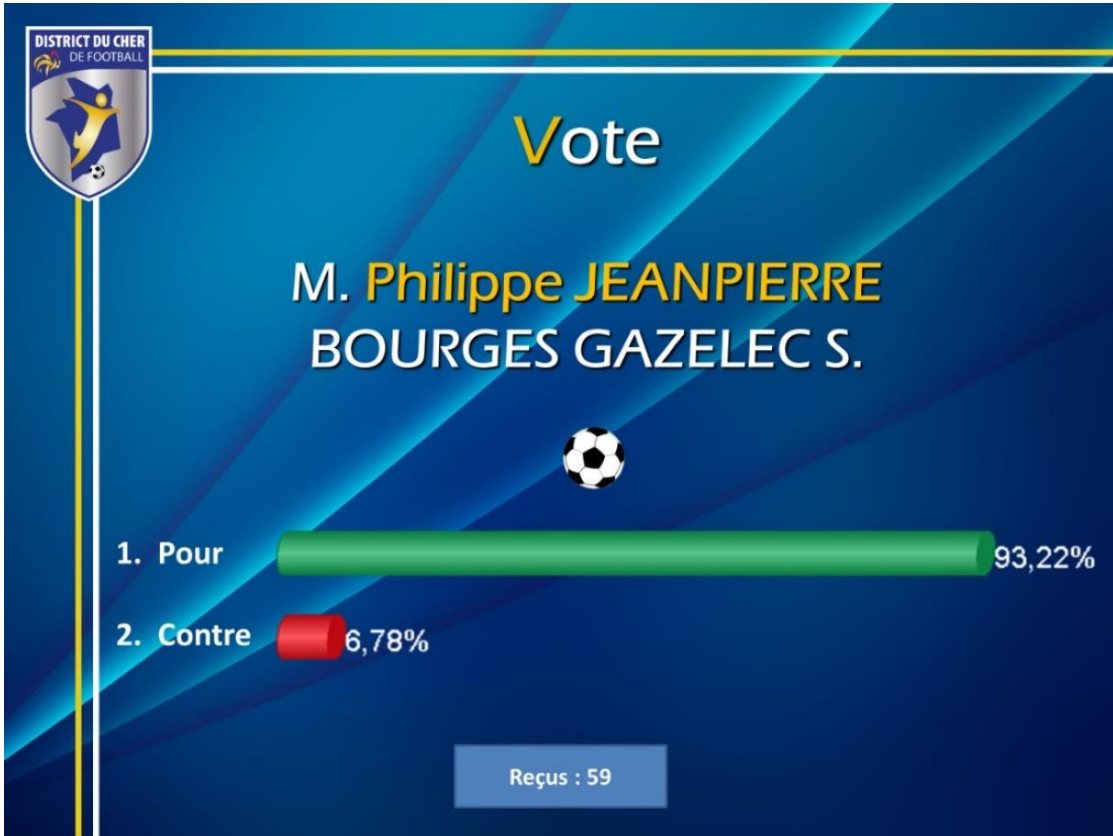


☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

**Elections de la délégation des représentants des clubs départementaux pour les Assemblées Générales de la Ligue Centre-Val de Loire (mandature 2024/2028) :**



**Renouvellement des mandats des Vérificateurs aux Comptes  
(mandature 2024/2028)**



**Propositions de Modifications réglementaires présentées  
par M. Jean-Marie APERT  
Membre de la Commission Statuts & Règlements**

<b>RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS DU CHER</b>	
<u>Ancien texte</u>	<u>Nouveau texte</u>
STATUT DE L'ARBITRAGE	STATUT DE L'ARBITRAGE
<u>ARTICLE 21</u>	<u>ARTICLE 21</u>
<p>Cf. au chapitre 6 des règlements généraux de la Ligue et de ses Districts</p> <p>En complément de cet article les obligations en termes d'arbitre sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Départementale 1 : 2 arbitres dont 1 adulte</li><li>- Départementale 2 à Départementale 3 : 1 arbitre</li><li>- Départemental 4 : 1 arbitre</li></ul> <p>Cf. Article 41 du Statut de l'Arbitrage de la FFF et Assemblée Général du District du 25/09/2020</p>	<p>Cf. au chapitre 6 des règlements généraux de la Ligue et de ses Districts</p> <p>En complément de cet article les obligations en termes d'arbitre sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Départementale 1 : 2 arbitres dont 1 adulte</li><li>- Départementale 2 à Départementale 3 : 1 arbitre</li><li>- Départemental 4 : <b>exonération des clubs de Départementale 4 (Equipes fanion) de l'obligation de présenter un arbitre et ce, sans sanction financière ni interdiction de recruter.</b></li></ul> <p>Cf. Article 41 du Statut de l'Arbitrage de la FFF et Assemblée Général du District du 25/09/2020</p>



## RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT FÉMININ SENIOR À FOOTBALL RÉDUIT

Ancien texte

### ARTICLE 10

L'arbitrage sera confié à l'équipe recevante. En tout état de cause, les personnes assurant l'arbitrage devront présenter obligatoirement leurs licences entièrement validées administrativement et médicalement avant chaque rencontre.

Nouveau texte

### ARTICLE 10

Toute joueuse ayant participé à des compétitions de niveau national ne peut participer à cette compétition.

Toute joueuse ayant effectué 5 matchs ou plus en championnat régional ne peut participer à cette compétition.

ARTICLES 11 (ex-article 10) et 12 (ex-article 11) demeurent inchangés

## RÈGLEMENT DE LA COUPE DU CHER FÉMININE À 11 CHALLENGE Marcel ARVIS

Ancien texte

### ARTICLE 20

Les frais d'arbitrage et du délégué seront supportés par moitié par chacun des clubs.

Nouveau texte

### ARTICLE 20

Toute joueuse ayant effectué 5 matchs ou plus en championnat national ne peut participer à cette compétition.

ARTICLES 21 (ex-article 20), 22 (ex-article 21) et 23 (ex-article 22) demeurent inchangés

# RÈGLEMENT DE LA COUPE DU CHER FÉMININE À 8 CHALLENGE Jean-Pierre SIMIER

Ancien texte

## ARTICLE 20

### SPONSORING

Jusqu'aux ½ finales incluses, les joueuses participant à l'épreuve peuvent porter sur leurs maillots la publicité de leur choix suivant les règles d'usage habituelles. Si un accord de partenariat est contracté par le District du Cher pour la finale, les équipes en seront informées à l'avance et seront tenues de faire porter aux joueuses finalistes les équipements offerts par le partenaire, ceci depuis l'entrée sur le terrain avant le coup d'envoi et jusqu'à la rentrée aux vestiaires après la remise des challenges. Les dispositions de l'accord de partenariat sont portées à la connaissance des clubs engagés. Par contre, si aucun accord de partenariat n'est contracté par le District du Cher, les joueuses finalistes peuvent porter sur leurs maillots la publicité choisie par leur club suivant les règles d'usage habituelles.

Nouveau texte

## ARTICLE 20

Toute joueuse ayant effectué 5 matchs ou plus en championnat régional ne peut participer à cette compétition.

ARTICLES 21 (ex-article 20) et 22 (ex-article 21) demeurent inchangés





## Intervention de l'Equipe Technique Départementale

## Intervention de Pierre GENOT CTD (Développement et Animation des Pratiques)

**LE FOOTBALL D'ANIMATION**



✓ **2528** Licenciés filles et garçons en 2023/2024, soit:

- ✓ 23,2% des licenciés du District du Cher de Football (10888)
- ✓ **+7,3%** de licenciés par rapport à la saison 2022/2023 (2354)



## LE FOOTBALL D'ANIMATION



### Nombre d'équipes engagées

- ✓ U7 = 80 (=)
- ✓ U9 = 114 (+13)
- ✓ U11 = 75 (+9)

- ✓ Plateaux en alternance les samedis matins
- ✓ Gestion par l'outil Foot Animation Loisir
- ✓ Gestion par la FMI
- ✓ Suivi du Défi Jonglage sur la saison



## PHILOSOPHIE ET AXES D'AMELIORATION



# PAS DE CLASSEMENT

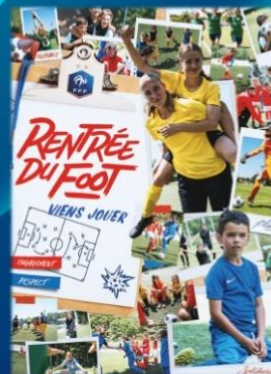


1/ Rigueur administrative = cadre sécuritaire

2/ Respect du cadre de la pratique



## LES JOURNEES DE RENTREE DU FOOTBALL D'ANIMATION



- ✓ **37 SITES SOLLICITES SUR LES 3 JOURNEES DE RENTREE (+1)**
- ✓ **247 EQUIPES TOUS NIVEAUX CONFONDUS (+25)**
- ✓ **1561 PRATIQUANTS SUR LES TROIS SAMEDIS (+171)  
DONT 153 FILLES (+18)**
- ✓ **214 PASS FOOT UTILISES (+33)**

**GOÛTER ET RECOMPENSES POUR  
CHAQUE PARTICIPANT(E)**

## LE PLATEAU DE NOËL U7



**61 équipes présentes sur les 80 initialement  
inscrites (-7) représentant 34 clubs (entente et  
groupement confondus)**

=

**330 enfants (-2) dont 28 filles (+6)**



## LE JOUR DE COUPE DEPARTEMENTAL U11

abCentre  
SOLUTIONS ET SERVICES  
IMPRESSION DATA  
GESTION DES SERVICES



**24** équipes présentes (8 par niveau de pratique)

=

**248** enfants étaient présents lors de ces 3 Finales.



## LE JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS



abCentre  
SOLUTIONS ET SERVICES  
IMPRESSION DATA  
GESTION DES SERVICES

funch



**47** équipes **U7** (-7) et **68** équipes **U9** (-5) présentes  
représentant respectivement **31** et **32** clubs  
(entente et groupement confondus)

=

**239** (-15) et **412** (-30) enfants

# LE JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS



⇒ [Lien vers la vidéo de la JND](#)

## LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL



- ✓ 14 Clubs engagés
- ✓ CHALLENGE NATIONAL PEF = 65 actions formalisées (+13) par 9 clubs (+2)
- ✓ LAUREAT DEPARTEMENTAL → DOTATION DISTRICT "Kit Numérique"



## LE FOOTBALL LOISIR



SECTION

# FOOT LOISIR

### 7 sections Loisir identifiées FFF:

- ✓ AS SAINT GERMAIN DU PUY 15
- ✓ ASS DES PANTHERES DE SAINT GERMAIN DES BOIS 10
- ✓ FC SAINT DOULCHARD 21
- ✓ US SAINT FLORENT 10
- ✓ BOURGES GAZELEC 12
- ✓ U.S.3.C (CHATEAUMEILLANT) 14
- ✓ VIERZON FC 11

FOOT EN MARCHANT

Foota8



## LE FOOT ENTRE EN JEU



LE FOOT ENTRE EN JEU

### 4 PUBLICS 4 THEMATIQUES

## LES CLUBS AU ❤️ DU JEU

La FFF récompensera les Clubs les plus investis dans le dispositif. De multiples valorisations seront accordées selon le niveau d'engagement des Clubs dans la réalisation des fiches actions :

**Médaille de bronze** : 2 actions déposées  
- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"  
- Eligibilité à une aide "AnS - PSF 2024"

**Médaille d'argent** : 4 actions déposées  
- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"  
- Gain d'un bon d'achat Nike d'une valeur de 300€

**Médaille d'or** : 8 actions déposées dont obligatoirement une par thématique  
- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"  
- Gain d'un bon d'achat de 500€ Nike  
- Chance de remporter des places pour assister à un match de l'Equipe de France à l'automne 2024

VALORISATION - DOTATIONS

LE FOOT ENTRE EN JEU



⇒ [Lien vers la vidéo du Foot entre en Jeu](#)

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

**Intervention de Lucas BAUDON**  
**Conseiller Technique Départemental en Arbitrage**

Résultats Ligue



**RÉGIONAL 3**

ROUMADNI Khalil  
(ES Moulon Bourges)

CHRESTIA Jeremy  
(US St Solange)

LECOO Benjamin  
(FC Vasselay St Eloy)



**JEUNE ARBITRE DE LIGUE**

MOUARRAF Hafsa  
(Bourges Foot 18)

CHARTON Nathanael  
(FC St Doulichard)

MARCEL Anthony  
(AS Verdigny)

# Résultats Ligue



## CANDIDATS JEUNE ARBITRE DE LIGUE

BENTCHAKAL Thomas  
(Vierzon FC)

CHARTON Colyne  
(Bourges Foot 18)

COLINOT Axel  
(OLVA)

JACQUEMIN Engee  
(AS St amand Montrond)

# Bilan d'Activités

## Formations Initiales en Arbitrage :

Sept 23 : La Chapelle St Ursin

7 inscrits – 7 reçus

Oct. 23 : Romorantin – Lanthenay

6 inscrits – 3 reçus

Fév 24 : Berry Bouy

18 inscrits – 12 reçus



CENTRE-VAL DE LOIRE





CENTRE-VAL DE LOIRE

## FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE



Session	Jour de Formation	Format	Public concerné	Gestion	Lieu
Session n°1	Samedi 28 Septembre*	CLASSIQUE	Tout public	District	Nancay
	Samedi 5 Octobre*				
	Samedi 12 Octobre*				
Session n°2	Lundi 21 Octobre	INTERNAT	EXCLUSIVEMENT MINEURS & FÉMININES	Ligue	Romorantin - Lanthenay
	Mardi 22 Octobre				
	Mercredi 23 Octobre				
Session n°3	Samedi 11 Janvier	INTERNAT	UNIQUEMENT FUTSAL	Ligue	Département 41 (Lieu à déterminer)
	Dimanche 12 Janvier				
Session n°4	Samedi 8 Février*	CLASSIQUE	Tout public	District	Département 18 (Lieu à déterminer)
	Samedi 15 Février*				
	Samedi 22 Février*				
Session n°5	Lundi 7 Juillet	INTERNAT	Tout public	Ligue	Département 37 (Lieu à déterminer)
	Mardi 8 Juillet				
	Mercredi 9 Juillet				

\*En cas de réussite à l'examen, le candidat doit prévoir une demi-journée de formation (8h30-12h30) dont la date lui sera communiqué pendant la formation afin d'être formé sur la FMI et le rapport disciplinaire.

## Accompagnement des stagiaires

Chaque candidat reçu à la FIA devra :

- Posséder un tuteur **personnel** au sein du club (présence lors des rencontres)

**Tuteur** : Licencié(e) au sein du club ou un parent (pour les jeunes)

**Le tuteur doit obligatoirement être présent lors de la séance n°7**

- Le club devra régulièrement être informé de la progression de son arbitre

## Arbitres de Club

- Ex-appellations : arbitres auxiliaires, arbitres capacitaires...
- Comptant pour les statuts de l'arbitrage à raison de 0,5 arbitre à condition qu'un arbitre soit déjà licencié au sein du club
- Exclusivement réservé pour les clubs de Départemental 2, Départemental 3, Départemental 4
- Objectif : Permettre des mutations supplémentaires

## Arbitres de Club

**Formation** : Septembre 2024

**Inscriptions** : Formulaire Google Forms

**Durée** : 4 Heures

- 2 Heures (théorie)
- 2 Heures (pratique)

**Evaluation théorique écrite à l'issue**

# Projection Saison 2024-2025

Accompagnement sur un **Projet Arbitrage** :

- Structuration des clubs
- Réflexion sur une politique de **recrutement**
- Informations relatives à la **réglementation**
- Accompagnement dans la **démarche d'inscription**

**Lucas BAUDON**

**06.30.72.96.95**

**lbaudon@centre.fff.fr**



☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Remises de Récompenses et Médailles

### Médaille d'Honneur District

M. Gérard POTIER (ES BOURGES JUSTICES) (absent excusé)  
Mme Véronique CASTAGNIE (FC JARS) (absente excusée)  
M. Jean-André CASTAGNIE (FC JARS) (absent excusé)  
M. Jean-Philippe CARNEIRO (OL. MEHUN PORTUGAIS)  
Mme Isabelle LELOUP (US LES AIX-RIANS) (absente excusée)  
M. Mario SARAIVA (ES SANCOINS) (Educateur)  
M. Domingo SANCHEZ FEITO (ASL LERE) (Arbitre)

### Médaille Fédérale

M. Daniel BROSSARD (ES TROUY)  
M. Richard DAUDON (BOURGES GAZELEC S.) (absent excusé)

*\* Pour les récipiendaires absents, les médailles leurs seront remises ultérieurement au sein de leur club.*

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Intervention des Personnalités

Lecture donnée par le Président Marc TERMINET d'un extrait d'une intervention communiquée par le Président de la Ligue Centre-Val de Loire Antonio TEIXEIRA, absent ce jour.

Une opportunité s'est offerte à nous en février 2023 avec l'éventuelle acquisition des installations de la « Petite Mérie » où le bail vient à terme au 31 décembre 2024 afin de regrouper l'ensemble de nos activités.

La fin du bail à Châteauroux venait à terme le 31 décembre 2026.

Le 05 avril dernier lors d'une Assemblée Générale vous avez eu l'occasion de vous exprimer et vous avez pris la décision à 68,46% de me donner pouvoir pour mener à bien le regroupement de nos trois sites sur Orléans.

Comme je m'y suis engagé nous ferons un point d'étape lors de chaque AG.

Le 31 mai dernier j'ai signé avec ORANGE une convention d'exclusivité pour acquérir ces installations et nous travaillons actuellement avec nos Notaires respectifs sur la promesse de vente qui devrait être signée aux alentours du 05 Juillet 2024 et au montant annoncé et sur lequel je m'étais engagé pour 1 300 000€.

En parallèle nous sommes en discussion avec les différentes Collectivités pour déterminer leur accompagnement sur le financement de ce Projet.

Comme je m'y étais engagé, compte tenu de l'importance du sujet et pour assurer le pilotage nous finissons de constituer un « Comité Projet » spécifique incluant nécessairement un Président de District (Benoit LAINE) qui informera de façon régulière ses collègues Présidents de District, et à charge pour chacun d'eux de faire remonter les informations essentielles à leurs clubs, notamment au cours des 2 assemblées générales annuelles comme nous le ferons lors des nôtres.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

**Prochaine Assemblée Générale à LA CHAPELLE ST URSIN**  
**Le 12 OCTOBRE 2024**

**Le Président,**



**Marc TERMINET**

**Le Secrétaire Général,**



**Jean-Marie APERT**